



Bellevigne-en-Layon

● Rapport d'étude

Inventaire des zones humides sur les zones à aménager de la commune de Bellevigne-en-Layon

Avril 2021



aquascop

Inventaire des zones humides sur les zones à aménager de la commune de Bellevigne-en-Layon

Rapport de synthèse

Avril 2021

Version	Date	Nom du rédacteur	Nom du vérificateur
1	Avril 2021	Vincent BRAULT	Mikaël TREGUIER

Sommaire

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	4
2. PHASE 1 : RECEUIL DES DONNEES EXISTANTES ET ELABORATION DES CARTES DE PRELOCALISATION DES ZONES HUMIDES	4
3. PHASE 2 : IDENTIFICATION DES ZONES HUMIDES	6
3.1. Rappel de la réglementation	6
3.2. Méthodologie appliquée sur le terrain	6
3.3. Cartographie des zones humides sur le terrain.....	8
4. SECTEURS D'ETUDE	9
5. RESULTATS DES INVENTAIRES	9
5.1. Champ-sur-Layon	10
5.2. Thouarcé - Nord	13
5.3. Thouarcé - sud.....	15
5.4. Thouarcé – Le Bois Chabot	17
5.5. Thouarcé – Zone du Léard	19
5.6. Faye d'Anjou – La Brunetière.....	21
5.7. Faye d'Anjou - Haut Mont	24
5.8. Machelles	25
5.9. Rablay-sur-Layon	26
6. BILAN	27
7. ANNEXES – POINTS DE SONDAGE A LA TARIERE.....	28
7.1. Champ-sur Layon	28
7.2. Thouarcé Nord.....	30
7.3. Thouarcé sud	32
7.4. Thouarcé – le Bois Chabot	33
7.5. Thouarcé – Zone du Léard	34
7.6. Faye d'Anjou – La Brunetière.....	35
7.7. Faye d'Anjou - Haut Mont	38
7.8. Machelles	39
7.9. Rablay-sur-Layon	40

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de la présente étude est de réaliser une cartographie des zones humides potentielles à l'échelle communale puis en un repérage des zones humides répondant aux critères du Code de l'environnement sur les secteurs envisagés pour une ouverture à l'urbanisation dans le cadre du projet de PLU à Bellevigne-en-Layon.

Ce rapport présente :

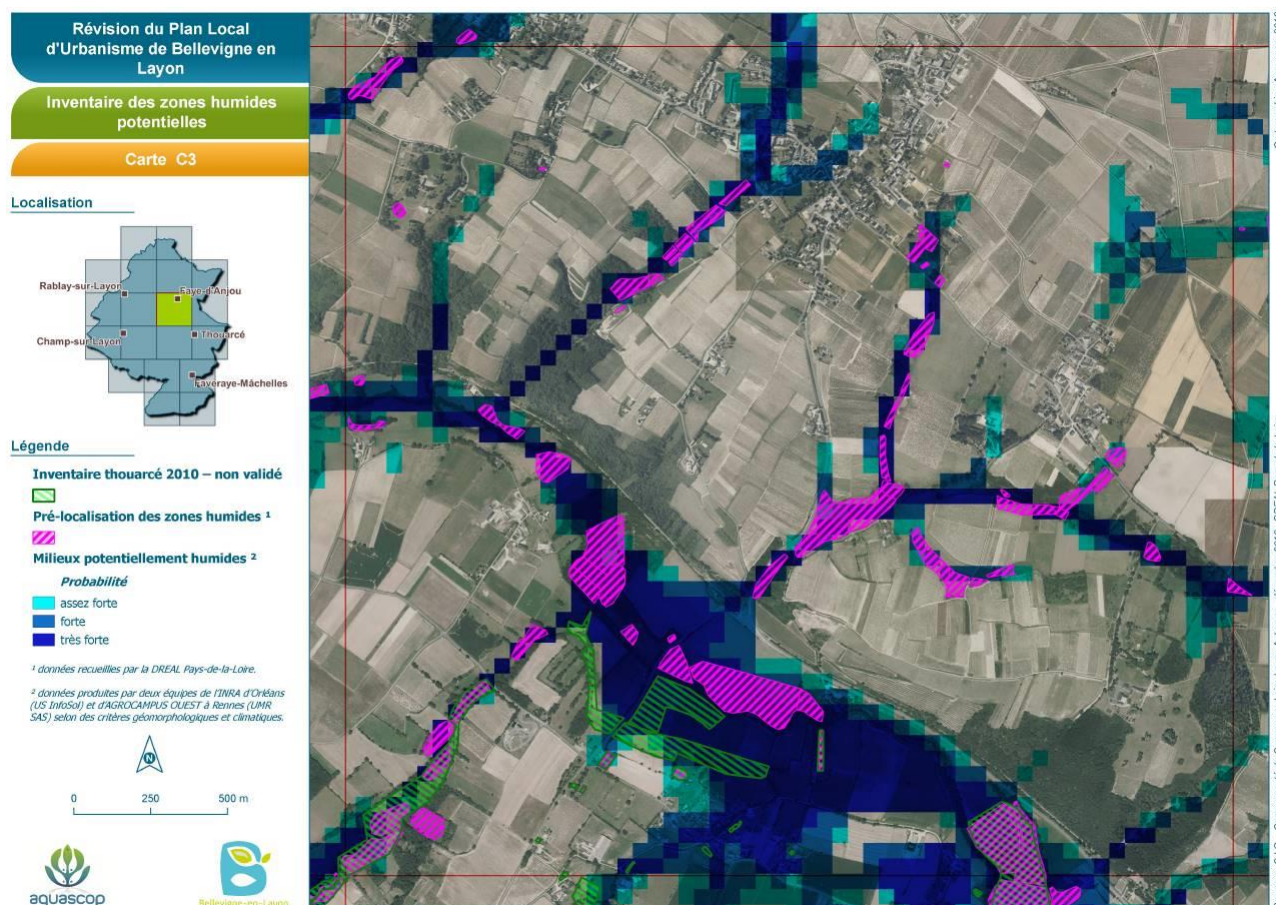
- La méthodologie utilisée pour l'élaboration des cartes de prélocalisation des zones humides potentielles ;
- les résultats des inventaires de zones humides réalisés sur l'ensemble des secteurs pressentis à l'urbanisation.

2. PHASE 1 : RECEUIL DES DONNEES EXISTANTES ET ELABORATION DES CARTES DE PRELOCALISATION DES ZONES HUMIDES

Une première étape de recueil et d'analyse des données disponibles a visé à constituer sur l'ensemble du territoire une cartographie préparatoire compilant les zones humides déjà inventoriées et les zones présentant un caractère humide potentiel. Pour ce faire, nous avons exploité :

- la prélocalisation des zones humides potentielles réalisée par la DREAL Pays de la Loire (2009-2010) et disponible sur son site internet. L'analyse s'est appuyée sur les données disponibles suivantes : la photo aérienne (BD ORTHO), le relief (Modèle Numérique de Terrain), le réseau hydrographique, la carte géologique. L'identification d'une zone humide probable se fait par des observations de couleur et de texture des images photographiques aériennes, couplée aux autres données pour leur interprétation. Le contour des zones identifiées est dessiné et les tables identifiant l'objet sont complétées (indice correspondant à la typologie de la ZH et un indice de confiance). La prélocalisation s'est déroulée en 4 phases : un calage de l'interprétation, la saisie sur l'ensemble du territoire, réalisée sur la BD ORTHO, la synthèse des résultats.
- Les enveloppes de probabilité de présence des zones humides produites par l'Agrocampus. Sollicitées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, deux équipes de l'INRA d'Orléans (US InfoSol) et d'AGROCAMPUS OUEST à Rennes (UMR SAS) ont produit une carte des milieux potentiellement humides de la France métropolitaine. Cette carte modélise les enveloppes qui, selon les critères géomorphologiques et climatiques, sont susceptibles de contenir des zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. Les enveloppes d'extension des milieux potentiellement humides sont représentées selon trois classes de probabilité (assez forte, forte et très forte). Ce travail permet de disposer d'une base cartographique homogène au niveau national, compatible avec une représentation graphique au 1/100 000, utile pour élaborer et piloter les politiques publiques qui concernent les milieux humides.
- Un ancien inventaire de zones humides réalisé en 2010 sur la commune de Thouarcé. Notons toutefois que ces données n'avaient pas été validées par la CLE.

Cette compilation aboutie à des cartes de prélocalisation des zones humides potentielles. Un exemple est présenté ci-après. L'ensemble des cartes ont été transmises au format électronique (atlas pdf en format A3) à la commune de Bellevigne-en-Layon.



Notons que ce travail de pré-localisation n'a pas vocation à se substituer ou être assimilée aux démarches d'inventaires, lesquelles s'appuient sur des reconnaissances de terrain systématiques.

En effet, cette cartographie reste théorique et a pour but de cibler les zones ayant les plus grandes probabilités d'abriter des zones humides. Elles incluent donc de nombreuses zones « non humides ». Au contraire, des zones potentiellement humides peuvent se situer à l'extérieur de ces enveloppes de prélocalisation.

Les reconnaissances de terrain sont l'objet de la phase 2 et ne concernent que les zones identifiées comme urbanisables (environ 26 hectares de reconnaissance de terrain).

3. PHASE 2 : IDENTIFICATION DES ZONES HUMIDES

3.1. RAPPEL DE LA REGLEMENTATION



La définition est donnée dans le décret n°2007-105 du 30 janvier 2007, codifié à l'article R.211-108 du code de l'environnement, ainsi que dans celle de l'arrêté du 1er octobre 2009 précisant « les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement » (JO du 24 novembre 2009), modifiant l'arrêté du 24 juin 2008. La circulaire correspondante précise les modalités de mise en œuvre de délimitation des zones humides.

Extrait de l'arrêté du 1er octobre 2009 :

« Un espace peut être considéré comme zone humide au sens du 1^{er} de l'article L.211-1 du code de l'environnement, pour l'application du L. 214-7-1 du même code, dès qu'il présente l'un des critères suivants (sols et/ou végétation):

- ✓ **ses sols** correspondant à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1.1 et identifiés selon la méthode figurant à l'annexe 1.2 de l'arrêté. Pour les sols dont la morphologie correspond aux classes IVd et Va, définis d'après les classes d'hydromorphie du groupe d'études de pédologie appliquée (GEPPA, 1981, modifié, le préfet de région peut exclure l'une ou l'autre de ces classes et les types de sols associés pour certaines communes, après avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel;
- ✓ **sa végétation**, si elle existe, est caractérisée :
 - soit par des espèces indicatrices de zones humides [...] (cf. liste établie dans l'arrêté)
 - soit par des communautés d'espèces végétales, dénommées « habitats », caractéristiques de zones humides, identifiées selon la méthode et la liste correspondante figurant à l'annexe 2.2 de l'arrêté. »

Par ailleurs, la note technique du 26 juin 2017 du Ministère de la transition écologique et solidaire, précisant la notion de végétation suite à la décision du Conseil d'état du 22 février 2017, met en avant la nécessité d'une végétation spontanée pour retenir le critère floristique. En l'absence d'un développement spontanée de la végétation, seul le critère pédologique est retenu.

3.2. METHODOLOGIE APPLIQUEE SUR LE TERRAIN

La carte pédologique des Pays de la Loire indique une dominance de luvisols et de redoxisol sur les plateaux de la commune de Bellevigne-en-Layon. Sur les versants, des brunisols se forment jusqu'en fond de vallée, où des fluvisols sont alors présents.

Dans le cadre de cette étude, la délimitation des zones humides a été effectuée directement sur le terrain. Dans cette optique, la densité de sondages réalisés par Aquascop dans le cadre de cette étude est de 17 sondages en moyenne par hectare.

La méthode d'identification et de délimitation des sols humides est basée sur celle de l'arrêté du 1er octobre 2009 (modifiant l'arrêté du 24 juin 2008) et sur le guide pour l'identification et la délimitation des sols de zones humides (MEDDE, GIS Sol. 2013. *Guide pour l'identification et la délimitation des sols de zones humides*. Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Groupement d'Intérêt Scientifique Sol, 63 pages).

Rappelons qu'un espace peut être considéré comme humide dès lors que la morphologie des sols présente des traits d'hydromorphie et / ou que la végétation est indicatrice de zone humide (arrêté d'octobre 2009).

● Expertise de la végétation

Concrètement, la délimitation des zones humides est, en premier lieu, réalisée par l'approche « habitats naturels » (au sens de CORINE-Biotopes), une liste d'habitats naturels considérés comme zones humides étant définie dans l'arrêté d'octobre 2009.

Cette approche consiste en un inventaire des habitats naturels pour confirmer la présence de zone humide. La présence d'espèces végétales caractéristiques est recherchée et permet de définir l'habitat naturel observé (prairie humide de fauche, roselière, prairies paratourbeuses, pâtures hygrophiles à joncs, etc.). La limite de la zone humide est définie comme la limite de ces habitats.

Au vu de la saison, certaines espèces caractéristiques de zones humides ne sont pas ou trop peu développées. Pour cela, ce critère botanique n'a généralement pas été pris en compte, hormis lorsque la végétation était suffisamment bien développée et pérenne (prairie humide à jonc sur Thouarcé le long du ruisseau de l'Arbalétrier). Notons toutefois que ces végétations ne sont pas spontanées (voir *note technique du 26 juin 2017 du Ministère de la transition écologique et solidaire*) et que seul le critère pédologique peut être utilisé.

● Expertise des sols

Lorsque la végétation ne suffit pour statuer du caractère humide, notamment en présence d'habitats cotés « pro-parte » (arrêté d'octobre 2009), absence de végétation spontanée ou végétation difficilement observable (pâturage, fauchage...), des sondages pédologiques sont alors réalisés à l'aide d'une tarière afin de rechercher les éventuelles traces d'hydromorphie et leur persistance en profondeur.

Effort de sondage

Dans le cadre d'une délimitation précise des zones humides, l'effort de sondage est important. Les secteurs prospectés sont donc quadrillés régulièrement afin :

- de confirmer l'absence de zones humides sur les sols estimés comme secs,
- de déterminer grossièrement la limite entre sols secs et humides, en l'absence d'indice de terrain, tels qu'une topographie marquée ou une végétation caractéristique.

Dès lors qu'un sondage montre des traits d'hydromorphie, il s'agit de définir et d'affiner les limites de la zone humide. Le maillage des sondages pédologiques est alors modifié et les points de sondages sont réalisés de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide (voir exemple ci-contre). Le nombre et la répartition de ces points de sondage sont à l'appréciation de l'opérateur de terrain et en fonction des conditions environnementales (topographie, végétation, occupation du sol...).



Recherche des traits d'hydromorphie

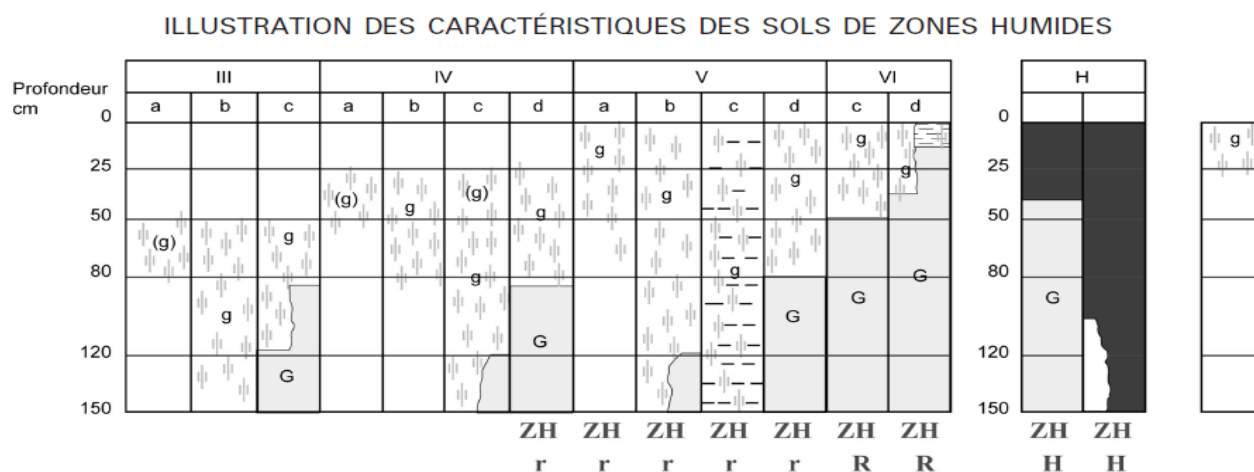
L'examen du sondage pédologique vise à vérifier la présence :

- d'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;
- ou de traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;

- ou de traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;
- ou de traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur.

Si ces caractéristiques sont présentes, le sol peut être considéré comme sol de zone humide.

Le tableau ci-dessous reprend les critères de classification des sols de zones humides.



Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)

(g)	caractère rédoxique peu marqué	(pseudogley peu marqué)
g	caractère rédoxique marqué	(pseudogley marqué)
G	horizon réductique	(gley)
H	Histosols	R Réductisols
r	Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)	

d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)

3.3. CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES SUR LE TERRAIN

L'inventaire de terrain a eu lieu le 9 décembre 2020 et le 7 janvier 2021 avec un complément d'observation le 24 mars 2021.

La digitalisation des zones humides inventoriées a été réalisée directement sur le terrain à l'aide d'une tablette informatique équipée du logiciel QGIS et d'un GPS intégré. L'environnement de travail préparé pour les opérateurs de terrain intégrait la position GPS et des fonds de plan permettant une géolocalisation et une digitalisation précises des zones humides (Scan25® IGN et photographies aériennes). Les sondages pédologiques ont été positionnés par GPS directement sur le terrain.

4. SECTEURS D'ETUDE

L'étude porte sur 9 secteurs de la commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon. Le tableau suivant détail les secteurs expertisés.

Commune	Lieux dits - Localisation	Superficie en ha
Champ-sur-Layon	Cimetière	2,2
Thouarcé	Nord	7,2
	Sud	1,3
	Le bois Chabot	2,4
	Zone du Léard	3,4
Faye-d'Anjou	La Brunetière	5
	Haut Mont	1,9
Machelles	L'Arche-Saint-Jean	1,5
Rablay-sur-Layon	Ecole	1,1
Superficie totale des zones à prospecter		26

5. RESULTATS DES INVENTAIRES

On trouvera ci-après, pour chaque secteur :

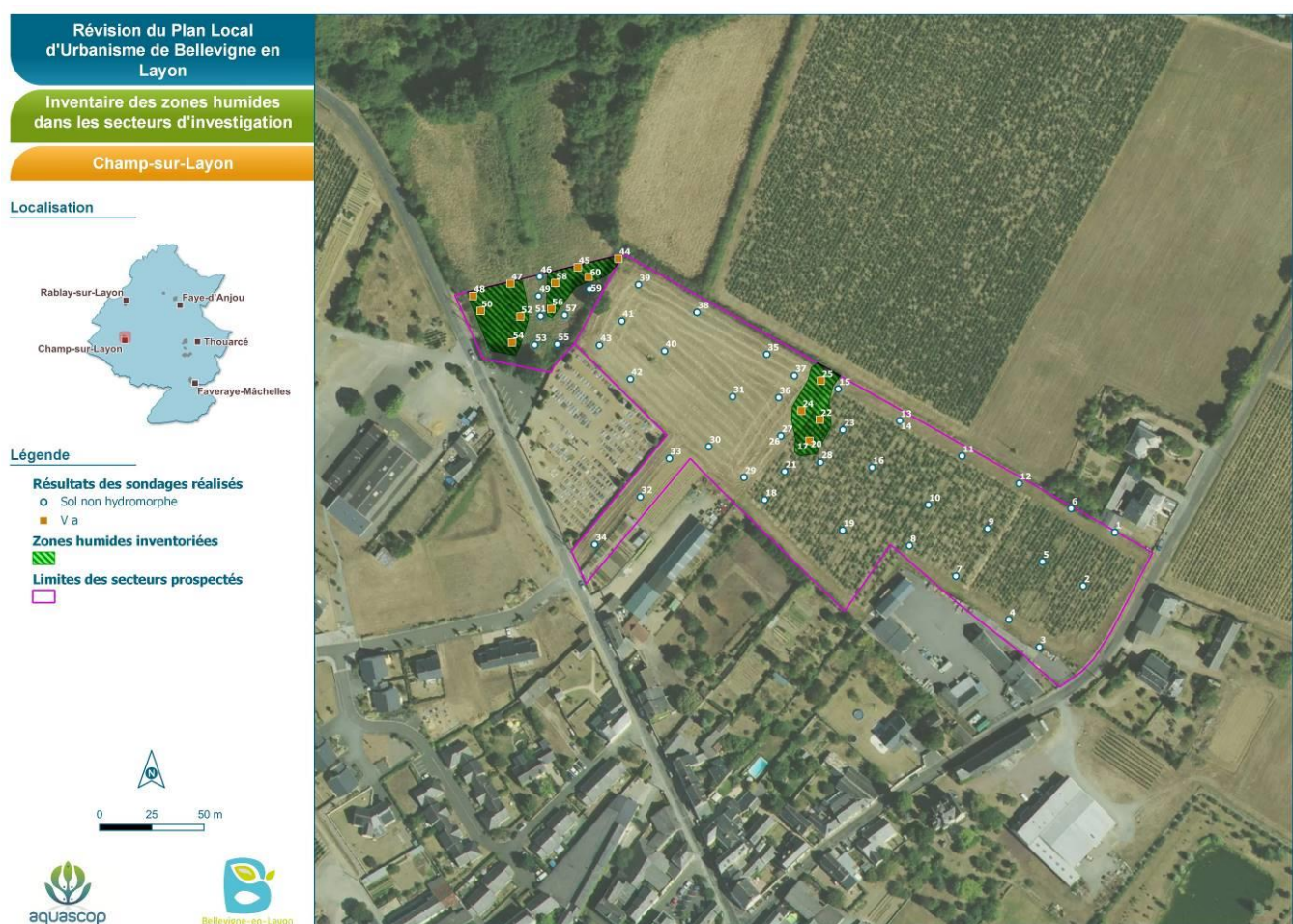
- Une fiche présentant de façon synthétique les zones inventoriées avec le cas échéant, un détail sur les zones humides délimitées ;
- La carte des points de sondages, ainsi que la délimitation et le type (typologie Corine Biotope) des zones humides inventoriées.

Les détails concernant les points de sondage réalisés (typologie du sol, profondeurs d'apparition et de disparition des traces d'hydromorphie) sont présentés en annexes, par secteur.

5.1. CHAMP-SUR-LAYON

La zone à prospector, d'une surface de 2,4 ha, comprend 3 types d'occupation du sol différents. D'est en ouest, on retrouve une parcelle en vigne, puis une parcelle de culture annuelle et une prairie. La topographie évolue peu malgré un point bas à l'ouest près d'un fossé. En bordure nord, la limite est de la zone est définie par un fossé récoltant les eaux de ruissellement des vignes et de la parcelle cultivée.

Sur ce secteur, deux zones humides sont identifiées. La première est une prairie de fauche sur l'extrémité ouest à côté du parking du cimetière et la seconde est une vignes/culture derrière le cimetière.



Délimitation des zones humides et répartition des points de sondages

Champ-sur-Layon	
Code Corinne Biotope : 37.2 - Prairie humide eutrophe	
	
Superficie de la zone humide :	0,11 ha / 1 100 m ²
Typologie de zone humide :	Zone humide non connectée à un cours d'eau.
Hydrologie :	Absence de submersion. La zone est alimentée par les précipitations et les eaux de ruissellement.
Typologie des sols	Redoxisols. Apparition d'horizons redoxiques de la surface jusqu'à 50 cm de profondeur (Classe GEPPA Va)
Végétation hygrophile	Peu visible en raison de la période mais présence de jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>) et renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>), typique de zones humides.
Usage :	Prairie en herbe non pâturée lors de la visite.
Altération :	Scindement de la zone humide en deux par un fossé potentiellement comblé ou busé.

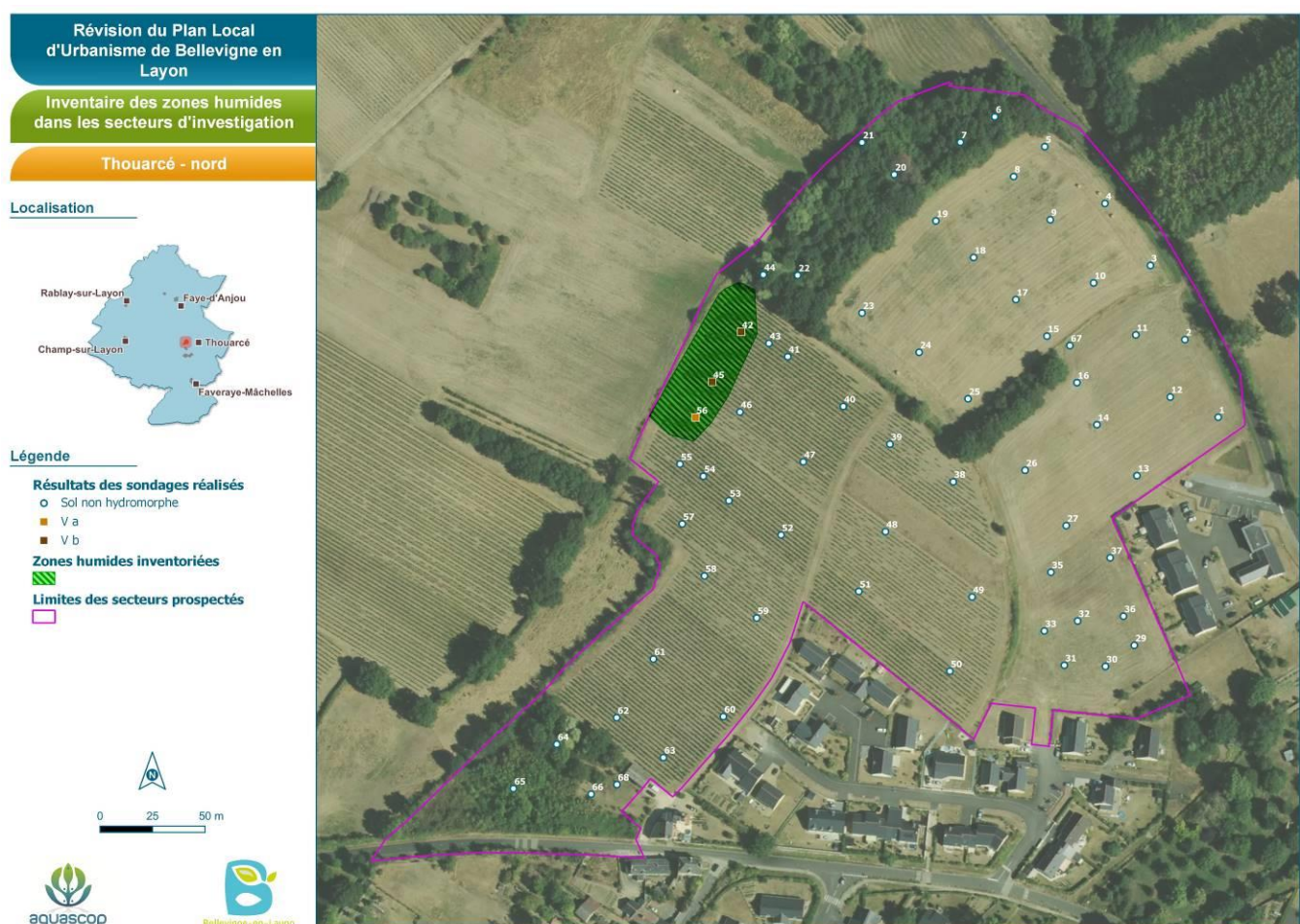
Champ-sur-Layon	
Code Corinne Biotope : 82 - Cultures	
	
Superficie de la zone humide :	0,06 ha / 630 m ²
Typologie de zone humide :	Zone humide non connectée à un cours d'eau.
Hydrologie :	Submersion partielle de la zone. Notamment dans les vignes. La zone est alimentée par les eaux de ruissellement.
Typologie des sols	Redoxisols. Apparition d'horizons redoxiques de la surface jusqu'à 50 cm de profondeur (Classe GEPPA Va)
Usage :	Moitié nord-ouest en cultures annuelles et moitié sud-est en vignes
Altération :	Travaux du sol et potentiellement tassement du sol dans les rangs de vignes

Les zones humides présentent uniquement un rôle hydraulique dans le captage et le tamponnement des eaux, sans pour autant être totalement efficace en lien avec les fossés présents. La prairie joue également un rôle d'épuration. Aucun enjeu patrimonial n'est observé.

5.2. THOUARCE - NORD

Le secteur représente une surface de 7,2 ha. L'occupation du sol est dominée par des cultures annuelles à l'est et des vignes à l'ouest. Ces dernières sont pour partie arrachées au centre de la zone et encore sur pied à l'ouest. Plus minoritairement, une prairie mésophile en fauche dans le coin sud-ouest derrière la gendarmerie et une parcelle boisée en cours de fermeture est localisée au coin sud-est.

Sur ce secteur, une zone humide est identifiée. Principalement liée à une alimentation par des eaux de ruissellement, cette zone humide témoigne d'une modification du milieu. Située en fond de vallée, elle est pour partie sur une ancienne parcelle viticole où le sol est profondément modifié suite à l'arrachage des pieds de vignes et en zone boisée.



Délimitation des zones humides et répartition des points de sondages

Thouarcé Nord	
Code Corinne Biotope : 87.1 Terrain en friche	
 	
Superficie de la zone humide :	0,19 ha / 1900 m ²
Typologie de zone humide :	Zone humide en bord de cours d'eau.
Hydrologie :	Absence de submersion. La zone humide est localisée en fond de vallée où un cours d'eau / fossé est présent et est alimentée par les eaux de ruissellement.
Typologie des sols	Redoxisols. Apparition d'horizons redoxiques de la surface jusqu'à 50 cm de profondeur (Classe GEPPA Va)
Usage :	Ancienne parcelle de vigne au sud et zone boisée au nord
Altération :	Travail du sol. L'arrachage de la vigne a conduit à une déstructuration importante du sol. Un tassement du sol est suspecté entre les anciens rangs de vignes et le fossé.

Cette zone humide ne semble pas présenter d'intérêt patrimonial. Seule une fonction hydraulique est identifiée avec les fonctions de captage, tamponnement et de restitution de l'eau. Sur ce secteur, on note la présence de deux puits. Le premier, se situe du côté de la gendarmerie au coin nord du boisement à l'intérieur des cultures. Le second est situé dans une dépression boisée en fermeture, au coin sud-ouest du secteur.

5.3. THOUARCE - SUD

Ce secteur est une prairie mésophile pâturée reliée à la ferme de la Fontaine et longeant des habitations au nord-est. La parcelle est peu pentue vers le nord-ouest. A l'opposée, la rue du Moulin du pont est en contre bas de plusieurs mètres.

Malgré une parcelle en hauteur par rapport à la route, la zone humide apparaît perchée et s'étend vers le bas de la parcelle, qui lui peut être considéré comme sain.



Délimitation des zones humides et répartition des points de sondages

Thouarcé Sud	
Code Corinne Biotope : 38.1 Pâture mésophile	
 	
Superficie de la zone humide :	0,46 ha / 4 600 m ²
Typologie de zone humide :	Zone humide non connectée à un cours d'eau.
Hydrologie :	Absence de submersion. La zone humide est localisée sur un versant à faible pente et alimentée par les eaux de ruissellement.
Typologie des sols	Redoxisols. Apparition d'horizons redoxiques de la surface jusqu'à 50 cm de profondeur (Classe GEPPA Va)
Usage :	Pâturage pour bovins
Altération :	Bon état, aucune dégradation

La zone humide ne présente pas d'intérêt patrimonial. Seul le fonctionnement hydraulique est identifié avec les capacités de stockage, de tamponnement et de restitution des eaux.

5.4. THOUARCE - LE BOIS CHABOT

Le secteur prospecté correspond aux parcelles entourant la coopérative agricole. Sur cette zone, le bâtiment est accompagné d'une zone bitumée. Le sol semble avoir subi des opérations de terrassement sur la moitié basse. En bordure de la route, des bassins artificiels et clôturés sont présents.

La prospection a mis en évidence la présence d'une zone humide au nord-est du bâtiment. Elle est comprise au centre de la zone, en excluant les points bas et hauts du site.



Délimitation des zones humides et répartition des points de sondages

Thouarcé	
Code Corinne Biotope : 38.2 Prairie à fourrage des plaines	
 	
Superficie de la zone humide :	0,26 ha / 2 600 m ²
Typologie de zone humide :	Zone humide non connectée à un cours d'eau.
Hydrologie :	Absence de submersion. La zone humide est localisée sur un versant du secteur et alimentée par les eaux de ruissellement.
Typologie des sols	Redoxisols. Apparition d'horizons redoxiques de la surface jusqu'à 50 cm de profondeur (Classe GEPPA Va)
Usage :	Prairie sans usage déterminé. Fauchage supposé.
Altération :	Aucune dégradation observée

Hormis la fonction hydraulique de la zone humide pour le tamponnement des eaux, aucune autre fonction ni aucun enjeu patrimonial n'est identifié.

5.5. THOUARCE - ZONE DU LEARD

Le site est composé en majeure partie de vignes, essentiellement sur un coteau peu pentu et d'une zone en herbes en contre bas. Une haie boisée constituée d'espèces spontanées et de peupliers distingue les deux entités. La quasi-totalité du fond de vallée est occupé par une zone humide (entre la haie et le ruisseau).



Délimitation des zones humides et répartition des points de sondages

Thouarcé	
Code Corinne Biotope : 37.2 Prairie humide eutrophe	
	
Superficie de la zone humide :	1,19 ha / 11 900 m ²
Typologie de zone humide :	Zone humide en bord de cours d'eau.
Hydrologie :	Absence de submersion. La zone humide est localisée en bordure du ruisseau et remonte jusqu'en bordure de vigne à l'ouest. Elle est alimentée par les eaux de ruissellement.
Typologie des sols	Redoxisols. Apparition d'horizons redoxiques de la surface jusqu'à 50 cm de profondeur voir au-delà (Classes GEPPA Va et Vb)
Végétation hygrophile	Période non favorable mais observation de nombreux jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>), jonc acutiflore (<i>Juncus acutiflorus</i>), accompagnés de massette (<i>Typha latifolia</i>), renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>)
Usage :	Prairie sans usage déterminé
Altération :	Zone humide située sur du remblai très probablement et pour partie réduite par une construction au nord.

La zone humide, située très probablement pour partie sur du remblai est connectée au cours d'eau en fond de vallée. La végétation, fortement dominée par des joncs laisse supposée de la forte dominance du caractère humide. Au-delà de l'enjeu hydraulique, l'enjeu patrimonial est également identifié pour le rôle de la jonchaie pour la faune (alimentation, refuge). Mais également un rôle épuratoire (cultures / vignes) sur le versant).

5.6. FAYE D'ANJOU - LA BRUNETIERE

Le secteur se compose de plusieurs parcelles séparées par un chemin. Au nord, une pâture par des équins est présente et accolée à une ancienne parcelle de vignes. De l'autre côté, on observe une parcelle en friche, en cours de fermeture (ajoncs, genets, prunelliers) longée par un cordon boisé à l'ouest.

Sur ce secteur, deux zones humides sont identifiées. La première, étendue, se situe sur la pâture. La délimitation de cette zone met en évidence l'influence du sous-sol dans l'apparition des traits hydromorphiques. En effet, des points bas ne sont pas caractéristiques de zones humides contrairement à des points hauts, où un engorgement du sol a été observé avec des traces d'hydromorphie très marquées.

La seconde zone humide identifiée se situe au sein du cordon boisé. Cette zone forme le premier replat après un versant, propice à l'accumulation d'eau. La zone en friche, suspectée d'être une ancienne zone de remblais peut contribuer à la rétention au sein de la zone.



Délimitation des zones humides et répartition des points de sondages

Faye d'Anjou – la Brunetière	
Code Corinne Biotope : 37.2 - Prairie humide eutrophe	
 	
Superficie de la zone humide :	1,78 ha / 17 800 m ²
Typologie de zone humide :	Zone humide non connectée à un cours d'eau.
Hydrologie :	Absence de submersion, mais engorgement présent au nord, au point haut de la parcelle. La zone est alimentée par les eaux de ruissellement.
Typologie des sols	Redoxisols. Apparition d'horizons redoxiques proche de la surface jusqu'à 50 cm de profondeur et au-delà (Classes GEPPA Va et Vb).
Végétation hygrophile	Période non propice. Observation de quelques touffes de junc diffus (<i>Juncus effusus</i>) et de renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>).
Usage :	Prairie en herbe non pâturée lors de la visite majoritairement et ancienne parcelle en vigne
Altération :	Pas d'altération observée

Faye d'Anjou – la Brunetière	
Code Corinne Biotope : 41.2 – Chenaies - Charmaies	
	
Superficie de la zone humide :	0,08 ha / 800 m ²
Typologie de zone humide :	Zone humide non connectée à un cours d'eau.
Hydrologie :	Absence de submersion. La zone est principalement alimentée par les eaux de ruissellement.
Typologie des sols	Redoxisols. Apparition d'horizons redoxiques proche de la surface jusqu'à 50 cm de profondeur (Classes GEPPA Va).
Usage :	Boisement sans usage identifié
Altération :	Lisière du bois en fermeture

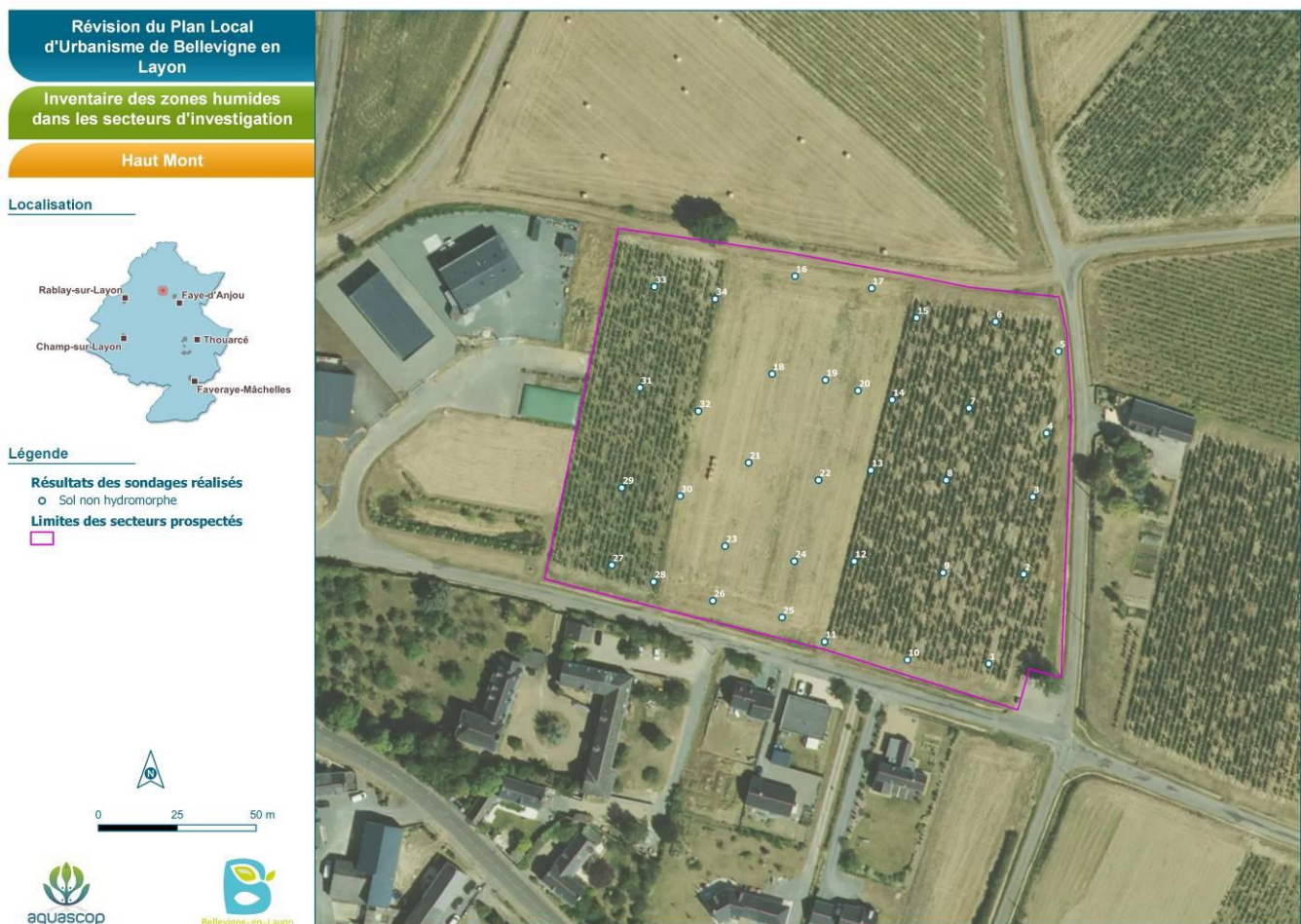
L'enjeu hydraulique est dominant sur ce secteur. Aucun enjeu patrimonial n'est identifié.

5.7. FAYE D'ANJOU - HAUT MONT

Le secteur identifié correspond à deux parcelles de vignes ceinturant une parcelle cultivée. Un engorgement ponctuel et localisé dans les zones de manœuvres d'engins contribue à un tassement, mais aucune zone humide n'a été identifiée.



Illustration de l'occupation du sol de la zone



Répartition des points de sondages

5.8. MACHELLES

Le secteur de Machelles se situe exclusivement sur du falun. Dès 20 cm de profondeur, cette roche est très perméable et non propice à l'établissement de zones humides.

Lors de l'expertise de terrain, il a été observé dans les alentours des caves creusées dans le falun, mais pas dans la zone. De plus, la parcelle en cours de fermeture au nord de la route comporte plusieurs dépressions, où des déchets métalliques ont parfois visibles. Même s'il ne s'agit pas avec certitude de cavités, il est probable que ce soit d'anciens sites d'extractions (comme sur l'extrémité nord de la zone) puis rebouchés. Aux vues des cavités présentes dans les alentours, des sites d'extractions et en connaissance de l'usage locale de ce sous-sol, il n'est pas impossible que des galeries soient présentes dans la zone.



Répartition des points de sondages

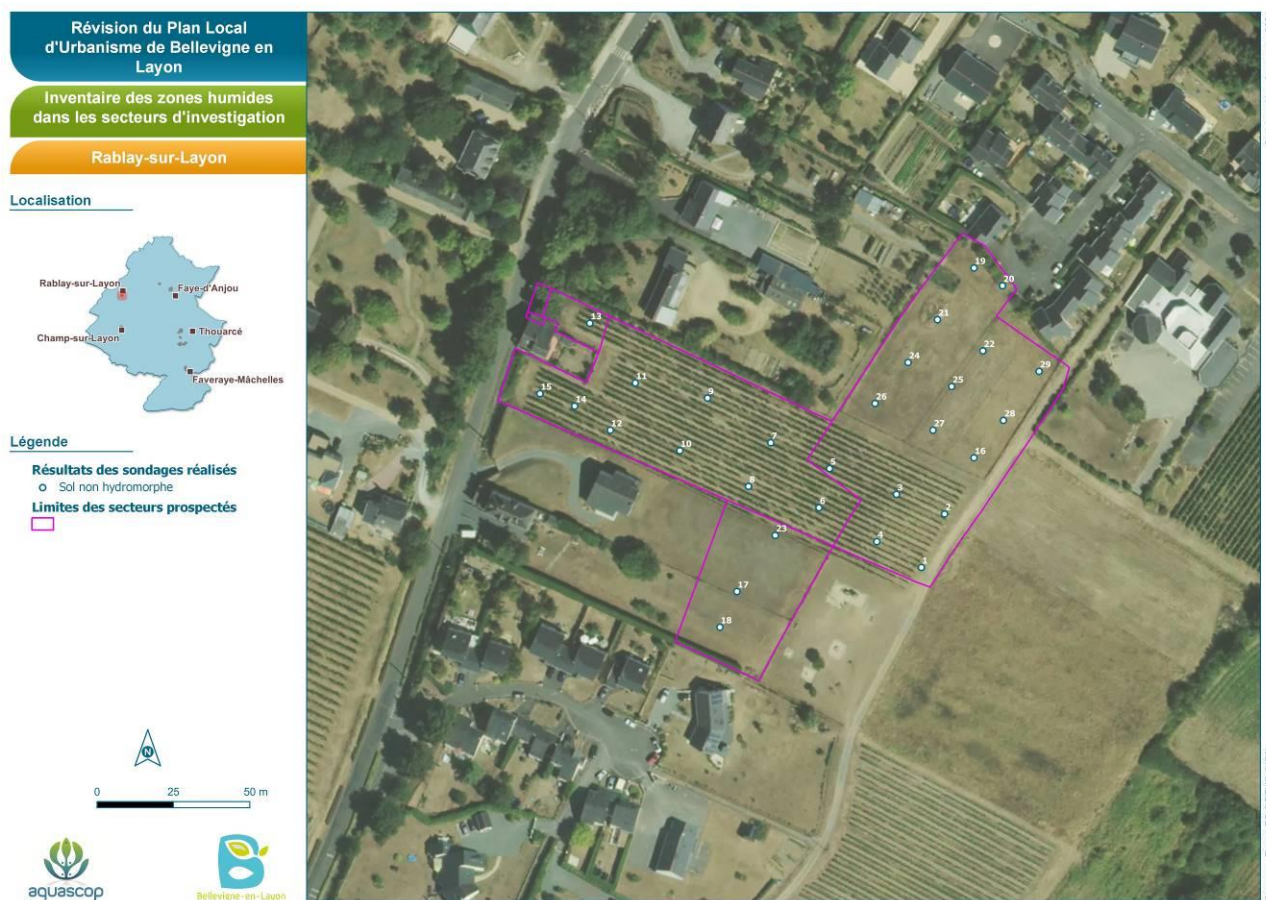
5.9. RABLAY-SUR-LAYON

Le secteur est situé sur un point haut du village de Rablay. L'occupation du sol est constituée d'une ancienne parcelle de vigne avec, de part et d'autre, des zones en herbes permanentes (ancien pâturage et jardins particuliers).

L'expertise de terrain n'a pas mis en évidence la présence de zones humides, même si localement, des traces d'hydromorphie pouvaient être visibles en surface, signes de potentiels tassements de sol (extrémité ouest, en bas de l'ancienne parcelle de vignes).



Illustration de l'occupation du sol de la zone



Répartition des points de sondages

6. BILAN

La prospection des 9 secteurs pressentis pour une éventuelle vocation de zone d'activité d'intérêt communautaire a mis en évidence 4,1 hectares de zones humides.

Cette surface se décompose en 8 zones humides. Il s'agit principalement de prairies humides à mésophiles (5 zones pour 3,8 ha au total), de cultures (2 zones pour 0,2 ha), et de boisements (1 zone pour 0,1 ha).

Le tableau ci-dessous présente la surface de zones humides inventoriées par secteur :

Secteurs	Superficie totale des nouvelles zones d'activité (en ha)	Superficie des zones humides inventoriées par secteur (en ha) / % de la zone
Champ sur Layon	2,2	0,17 (8 %)
Thouarcé Nord	7,2	0,19 (3%)
Thouarcé sud	1,3	0,46 (36%)
Thouarcé – le Bois Chabot	2,4	0,26 (11%)
Thouarcé – Zone du Léard	3,4	1,19 (35%)
Faye d'Anjou – la Brunetière	5	1,86 (37%)
Faye d'Anjou - Haut Mont	1,9	0
Machelles	1,5	0
Rablay-sur-Layon	1,1	0
	26	4,1

Trois secteurs sont dépourvus de zones humides : Rablay-sur-Layon, Machelles et Haut Monts (village de Faye-d'Anjou).

7. ANNEXES - POINTS DE SONDAGE A LA TARIERE

7.1. CHAMP-SUR LAYON

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Champ-sur-Layon	1	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	2	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	3	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	4	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	5	Sol non hydromorphe	35	50
Champ-sur-Layon	6	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	7	Sol non hydromorphe	30	45
Champ-sur-Layon	8	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	9	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	10	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	11	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	12	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	13	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	14	Sol non hydromorphe	30	50
Champ-sur-Layon	15	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	16	Sol non hydromorphe	30	50
Champ-sur-Layon	17	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	18	Sol non hydromorphe	5	25
Champ-sur-Layon	19	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	20	V a	10	50
Champ-sur-Layon	21	Sol non hydromorphe	30	40
Champ-sur-Layon	22	V a	5	50
Champ-sur-Layon	23	Sol non hydromorphe	30	45
Champ-sur-Layon	24	V a	10	50
Champ-sur-Layon	25	V a	5	50
Champ-sur-Layon	26	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	27	Sol non hydromorphe	40	50
Champ-sur-Layon	28	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	29	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	30	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	31	Sol non hydromorphe	30	40
Champ-sur-Layon	32	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	33	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	34	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	35	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	36	Sol non hydromorphe	35	50
Champ-sur-Layon	37	Sol non hydromorphe	30	45
Champ-sur-Layon	38	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	39	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	40	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	41	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	42	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	43	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	44	V a	5	50
Champ-sur-Layon	45	V a	5	60

Champ-sur-Layon	46	Sol non hydromorphe	40	50
Champ-sur-Layon	47	V a	5	50
Champ-sur-Layon	48	V a	10	50
Champ-sur-Layon	49	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	50	V a	10	50
Champ-sur-Layon	51	Sol non hydromorphe	35	60
Champ-sur-Layon	52	V a	5	50
Champ-sur-Layon	53	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	54	V a	5	60
Champ-sur-Layon	55	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	56	V a	10	45
Champ-sur-Layon	57	Sol non hydromorphe	0	0
Champ-sur-Layon	58	V a	5	50
Champ-sur-Layon	59	Sol non hydromorphe	20	40
Champ-sur-Layon	60	V a	5	50

7.2. THOUARCE NORD

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Thouarcé - nord	1	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	2	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	3	Sol non hydromorphe	35	40
Thouarcé - nord	4	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	5	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	6	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	7	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	8	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	9	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	10	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	11	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	12	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	13	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	14	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	15	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	16	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	17	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	18	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	19	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	20	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	21	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	22	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	23	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	24	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	25	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	26	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	27	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	29	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	30	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	31	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	32	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	33	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	35	Sol non hydromorphe	20	40
Thouarcé - nord	36	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	37	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	38	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	39	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	40	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	41	Sol non hydromorphe	50	0
Thouarcé - nord	42	V b	5	60
Thouarcé - nord	43	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	44	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	45	V b	5	60
Thouarcé - nord	46	Sol non hydromorphe	20	45
Thouarcé - nord	47	Sol non hydromorphe	30	55
Thouarcé - nord	48	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	49	Sol non hydromorphe	0	0

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Thouarcé - nord	50	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	51	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	52	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	53	Sol non hydromorphe	25	45
Thouarcé - nord	54	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	55	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	56	V a	10	50
Thouarcé - nord	57	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	58	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	59	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	60	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	61	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	62	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	63	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	64	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	65	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	66	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	67	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - nord	68	Sol non hydromorphe	0	0

7.3. THOUARCE SUD

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Thouarcé - sud	1	Sol non hydromorphe	25	30
Thouarcé - sud	2	Sol non hydromorphe	40	45
Thouarcé - sud	3	Sol non hydromorphe	5	30
Thouarcé - sud	4	V b	5	60
Thouarcé - sud	5	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - sud	6	Sol non hydromorphe	30	60
Thouarcé - sud	7	V b	5	65
Thouarcé - sud	8	V a	5	55
Thouarcé - sud	9	Sol non hydromorphe	30	50
Thouarcé - sud	10	V b	5	60
Thouarcé - sud	11	Sol non hydromorphe	25	55
Thouarcé - sud	12	Sol non hydromorphe	25	45
Thouarcé - sud	13	V a	10	50
Thouarcé - sud	14	V a	5	55
Thouarcé - sud	15	V a	5	55
Thouarcé - sud	16	V a	5	40
Thouarcé - sud	17	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - sud	18	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - sud	19	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - sud	20	Sol non hydromorphe	20	35
Thouarcé - sud	21	V a	10	50
Thouarcé - sud	22	V a	5	50
Thouarcé - sud	23	V a	5	45
Thouarcé - sud	24	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - sud	25	V a	5	45
Thouarcé - sud	26	Sol non hydromorphe	20	45
Thouarcé - sud	27	V a	5	50

7.4. THOUARCE - LE BOIS CHABOT

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Thouarcé - le Bois Chabot	1	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	2	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	3	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	4	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	5	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	6	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	7	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	8	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	9	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	10	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	11	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	12	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	13	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	14	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	15	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	16	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	17	V a	5	50
Thouarcé - le Bois Chabot	18	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	19	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	20	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	21	V a	5	50
Thouarcé - le Bois Chabot	22	V a	10	50
Thouarcé - le Bois Chabot	23	V a	5	50
Thouarcé - le Bois Chabot	24	V a	10	45
Thouarcé - le Bois Chabot	25	Sol non hydromorphe	20	40
Thouarcé - le Bois Chabot	26	Sol non hydromorphe	10	30
Thouarcé - le Bois Chabot	27	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	28	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	29	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	30	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - le Bois Chabot	31	Sol non hydromorphe	0	0

7.5. THOUARCE - ZONE DU LEARD

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Thouarcé - zone de léard	1	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	2	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	3	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	4	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	5	V b	5	60
Thouarcé - zone de léard	6	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	7	V a	10	55
Thouarcé - zone de léard	8	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	9	V b	5	60
Thouarcé - zone de léard	10	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	11	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	12	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	13	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	14	V b	5	60
Thouarcé - zone de léard	15	Autres	60	0
Thouarcé - zone de léard	16	Autre	0	0
Thouarcé - zone de léard	17	V b	5	60
Thouarcé - zone de léard	18	Autre	0	0
Thouarcé - zone de léard	19	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	20	Sol non hydromorphe	0	0
Thouarcé - zone de léard	21	Sol non hydromorphe	0	0

7.6. FAYE D'ANJOU - LA BRUNETIERE

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Faye d'Anjou	1	Sol non hydromorphe	20	50
Faye d'Anjou	2	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	3	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	4	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	5	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	6	Sol non hydromorphe	20	40
Faye d'Anjou	7	Sol non hydromorphe	45	70
Faye d'Anjou	8	Sol non hydromorphe	55	0
Faye d'Anjou	9	Sol non hydromorphe	45	50
Faye d'Anjou	10	Sol non hydromorphe	55	0
Faye d'Anjou	11	Sol non hydromorphe	35	40
Faye d'Anjou	12	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	13	Sol non hydromorphe	20	30
Faye d'Anjou	14	Sol non hydromorphe	35	40
Faye d'Anjou	15	Sol non hydromorphe	20	40
Faye d'Anjou	16	Sol non hydromorphe	20	40
Faye d'Anjou	17	Sol non hydromorphe	55	0
Faye d'Anjou	18	Sol non hydromorphe	40	60
Faye d'Anjou	19	Sol non hydromorphe	50	70
Faye d'Anjou	21	Sol non hydromorphe	25	30
Faye d'Anjou	22	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	23	V a	10	40
Faye d'Anjou	24	V a	10	40
Faye d'Anjou	25	V a	10	40
Faye d'Anjou	26	V a	10	50
Faye d'Anjou	27	Sol non hydromorphe	10	30
Faye d'Anjou	28	Sol non hydromorphe	10	20
Faye d'Anjou	29	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	30	Sol non hydromorphe	35	50
Faye d'Anjou	31	Sol non hydromorphe	25	70
Faye d'Anjou	32	V a	10	45
Faye d'Anjou	33	Sol non hydromorphe	45	0
Faye d'Anjou	34	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	35	V a	10	40
Faye d'Anjou	36	Sol non hydromorphe	25	0
Faye d'Anjou	37	V b	5	60
Faye d'Anjou	38	V a	5	45
Faye d'Anjou	39	V a	10	45
Faye d'Anjou	40	V b	5	60
Faye d'Anjou	41	V a	5	50
Faye d'Anjou	42	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	43	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	44	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	45	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	46	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	47	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	48	Sol non hydromorphe	0	0

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Faye d'Anjou	49	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	50	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	51	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	52	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	53	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	54	V a	5	55
Faye d'Anjou	55	Sol non hydromorphe	25	55
Faye d'Anjou	56	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	57	V a	5	55
Faye d'Anjou	58	V a	5	55
Faye d'Anjou	59	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	60	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	61	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	62	V a	5	55
Faye d'Anjou	63	V a	5	55
Faye d'Anjou	64	V a	5	50
Faye d'Anjou	65	V a	5	50
Faye d'Anjou	66	Sol non hydromorphe	5	35
Faye d'Anjou	67	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	68	V a	5	50
Faye d'Anjou	69	V a	5	50
Faye d'Anjou	70	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	71	V a	5	45
Faye d'Anjou	72	V a	5	55
Faye d'Anjou	73	V a	5	55
Faye d'Anjou	74	V a	5	55
Faye d'Anjou	75	V a	5	40
Faye d'Anjou	76	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	77	Sol non hydromorphe	5	35
Faye d'Anjou	78	V a	5	50
Faye d'Anjou	79	V a	5	55
Faye d'Anjou	80	V a	5	55
Faye d'Anjou	81	V a	5	60
Faye d'Anjou	82	V b	5	60
Faye d'Anjou	83	V a	5	55
Faye d'Anjou	84	V a	5	50
Faye d'Anjou	85	V a	5	55
Faye d'Anjou	86	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	87	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	88	V a	5	50
Faye d'Anjou	89	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	90	V a	5	50
Faye d'Anjou	91	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	92	V a	5	45
Faye d'Anjou	93	V a	5	50
Faye d'Anjou	94	V a	5	55
Faye d'Anjou	95	Sol non hydromorphe	5	35
Faye d'Anjou	96	V a	5	50
Faye d'Anjou	97	Sol non hydromorphe	0	0

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Faye d'Anjou	98	V a	5	50
Faye d'Anjou	99	Sol non hydromorphe	5	35
Faye d'Anjou	100	Sol non hydromorphe	5	35
Faye d'Anjou	101	V a	5	45
Faye d'Anjou	102	V a	5	45
Faye d'Anjou	103	V a	5	45
Faye d'Anjou	104	V a	5	60
Faye d'Anjou	105	V a	5	45
Faye d'Anjou	106	V a	5	60
Faye d'Anjou	107	V a	5	45
Faye d'Anjou	108	V b	5	65
Faye d'Anjou	109	V a	5	45
Faye d'Anjou	110	V a	5	50
Faye d'Anjou	111	V a	5	50
Faye d'Anjou	112	V a	5	50
Faye d'Anjou	113	V a	5	50
Faye d'Anjou	114	V a	5	60
Faye d'Anjou	115	V a	5	60
Faye d'Anjou	116	V c	5	60
Faye d'Anjou	117	V a	5	55
Faye d'Anjou	118	V c	5	65
Faye d'Anjou	119	V c	5	65
Faye d'Anjou	120	V b	5	75
Faye d'Anjou	121	Sol non hydromorphe	0	0
Faye d'Anjou	122	Sol non hydromorphe	0	0

7.7. FAYE D'ANJOU - HAUT MONT

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Haut Mont	1	Sol non hydromorphe	35	50
Haut Mont	2	Sol non hydromorphe	35	45
Haut Mont	3	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	4	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	5	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	6	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	7	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	8	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	9	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	10	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	11	Sol non hydromorphe	30	40
Haut Mont	12	Sol non hydromorphe	30	40
Haut Mont	13	Sol non hydromorphe	20	40
Haut Mont	14	Sol non hydromorphe	30	40
Haut Mont	15	Sol non hydromorphe	25	50
Haut Mont	16	Sol non hydromorphe	30	40
Haut Mont	17	Sol non hydromorphe	25	40
Haut Mont	18	Sol non hydromorphe	30	55
Haut Mont	19	Sol non hydromorphe	25	55
Haut Mont	20	Sol non hydromorphe	20	40
Haut Mont	21	Sol non hydromorphe	25	45
Haut Mont	22	Sol non hydromorphe	30	45
Haut Mont	23	Sol non hydromorphe	40	50
Haut Mont	24	Sol non hydromorphe	30	50
Haut Mont	25	Sol non hydromorphe	20	40
Haut Mont	26	Sol non hydromorphe	25	55
Haut Mont	27	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	28	Sol non hydromorphe	20	40
Haut Mont	29	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	30	Sol non hydromorphe	30	45
Haut Mont	31	Sol non hydromorphe	0	0
Haut Mont	32	Sol non hydromorphe	35	45
Haut Mont	33	Sol non hydromorphe	30	50
Haut Mont	34	Sol non hydromorphe	0	0

7.8. MACHELLES

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Machelles	1	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	2	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	3	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	4	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	5	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	6	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	7	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	8	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	9	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	10	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	11	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	12	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	13	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	14	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	15	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	16	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	17	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	18	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	19	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	20	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	21	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	22	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	23	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	24	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	25	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	26	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	27	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	28	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	29	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	30	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	31	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	32	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	33	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	34	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	35	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	36	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	37	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	38	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	39	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	40	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	41	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	42	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	43	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	44	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	45	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	46	Sol non hydromorphe	0	0
Machelles	47	Sol non hydromorphe	0	0

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Machelles	48	Sol non hydromorphe	0	0

7.9. RABLAY-SUR-LAYON

Secteur	Id	Hydromorphie	Hydromorphie - apparition	Hydromorphie - disparition
Rablay-sur-Layon	1	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	2	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	3	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	4	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	5	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	6	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	7	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	8	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	9	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	10	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	11	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	12	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	13	Sol non hydromorphe	30	50
Rablay-sur-Layon	14	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	15	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	16	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	17	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	18	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	19	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	20	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	21	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	22	Sol non hydromorphe	30	40
Rablay-sur-Layon	23	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	24	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	25	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	26	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	27	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	28	Sol non hydromorphe	0	0
Rablay-sur-Layon	29	Sol non hydromorphe	0	0